

Le 20 octobre 2014

‘Par courrier et dépôt électronique (SDE)’

Me Véronique Dubois
Secrétaire pour la Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Qc),
H4Z 1A2

Objet : **Dossier R-3884-2014, phase 3**
Demande de Gazifère inc. relative à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2013, à l'approbation du plan d'approvisionnement pour l'exercice 2015 et à la modification des tarifs à compter du 1er janvier 2015

Chère Consœur,

Le GRAME répond par la présente à la correspondance de la Régie, datée du 15 octobre 2014, portant sur la planification de l'audience dans le dossier cité en objet.

Le temps requis pour l'adoption de la preuve du GRAME par son analyste madame Moreau est estimé à un maximum de quinze (15) minutes, et le temps requis pour le contre-interrogatoire du panel du PGEÉ 2015-2016 de Gazifère est estimé à quinze (15) minutes. Enfin, le temps requis par la soussignée pour présenter les arguments du GRAME en plaidoirie est également estimé à quinze (15) minutes.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Dubois, l'expression de mes sincères salutations.

(S) Geneviève Paquet

Geneviève Paquet, avocate

cc. Me Louise Tremblay (pour Gazifère Inc.)